



COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

**PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA RESTAURATION DES FONCTIONS
ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES DU BASSIN LAC TCHAD
(PARFEBALT)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**Recrutement d'une assistance technique pour la mise en place d'un système d'alerte précoce
dans le Bassin du Lac Tchad.**

N° du Projet : P-Z1-A00-040

N° dons : 5900155019267 et 2100155043847

Date de lancement de l'AMI : 24.../...04.../2026

1. La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du **Projet d'assistance technique a la restauration des fonctions écologiques et économiques du Bassin du Lac Tchad**. La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat **d'assistance technique pour la mise en place d'un système d'alerte précoce dans le Bassin du Lac Tchad**.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : l'évaluation du réseau des stations hydrométéorologiques dans les bassins versants ; la mise en place de modèle d'alerte précoce des inondations et de la sécheresse ; la mise à jour du modèle de Planification et d'allocation des ressources en eau et le développement d'un outil géospatial interactif pour le suivi des projets et des programmes dans l'espace du bassin.
3. La durée de la prestation est de dix-huit (18) mois à compter de la date de notification de démarrage de la prestation établie par le Coordonnateur du Projet.
4. La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) invite les firmes et agences spécialisées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes et agences intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc...).
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au **Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque, édition d'octobre 2015**, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : Siège de la Commission du Bassin du Lac

Tchad (CBLT) Sise au Rond-point de la Grande Armée BP ; 727 – N'Djaména, Tél : 00235 97878428 ou sur le site de la CBLT <http://www.cblt.org> du lundi au vendredi de 08 h 30 mn à 15 h 30 mn heure locale. Ils peuvent également obtenir des informations supplémentaires à l'adresse électronique : parfebalt@cblt.org

7. Les dossiers doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par mail au plus tard le 24.../04.../2026 à 15 heures 30 min et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour une assistance technique pour la mise en place d'un système d'alerte dans le Bassin du Lac Tchad** ».

A l'Attention de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CBLT

Siège de la CBLT – Rond-Point des Grandes Armées BP 727 - N'Djamena – Tchad

Ou par mail à l'adresse parfebalt@cblt.org

N'Djamena, le 24.../04.../2026

Le Secrétaire Exécutif


Amb. IBRAHIM BABANI

